https://www.romilly-sur-andelle.fr/ecole/cantine-2/

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est géré par la municipalité. Accolé aux écoles, il accueille les élèves de maternelle et d'élémentaire sur le temps du midi.

Les inscriptions à la cantine pour la rentrée de septembre 2026 se feront en Mairie **à compter du mois de juin.**

Restaurant scolaire

Horaires d'ouverture : 12h – 13h30

Adresse : 1 sente des écoles – 27610 Romilly sur Andelle

Tél : 02 32 48 73 00

Menus

- Menus du 2 novembre 2026 au 19 février 2027 544.62 Ko

Inscription et réglement facture

Pour inscrire vos enfants à la cantine, vous devez vous présenter en **mairie** pour remplir le **formulaire d'inscription**.

Les factures de cantine sont envoyées **tous les deux mois** au domicile des parents. A leur réception, elles sont **à régler sous 15 jours en mairie ou en ligne (référence sur la facture)**.

Différents modes de paiement sont possible en mairie : en carte bleue, en espèces ou par chèque.

- Tableau des tarifs 2025-2026 1.33 Mo
- Dispositif « cantine à 1€ » 1.17 Mo
- Réglement intérieur de la cantine 4.39 Mo